

peut choisir l'endroit où il voudrait jouer et l'équipe junior ne peut demander réparation pour ce qu'elle estime être une juste récompense après l'avoir formé. Tous ces faits sont répréhensibles, mais lorsque je songe que 31 des équipes professionnelles de hockey se trouvent aux États-Unis et 4 seulement au Canada, je suis encore plus scandalisé. Les équipes juniors au Canada et les jeunes Canadiens sont recrutés pour les dirigeants des palais de hockey aux États-Unis, afin qu'eux-mêmes et un autre gouvernement en tirent profit, tandis que le Canada n'en bénéficie que peu ou pas. Faut-il s'étonner que bon nombre de ceux qui s'occupent d'équipes du Junior A au Canada craignent que leurs jours soient peut-être comptés? De fait, nombre d'entre eux se sont déjà révoltés et ont quitté l'Association canadienne de hockey amateur.

• (10.10 p.m.)

Dans l'Ouest du Canada, on a formé cette année une nouvelle association de hockey connue sous le nom d'Association canadienne de hockey. Parce qu'ils ont refusé de se soumettre à cette nouvelle forme d'esclavage, ces clubs ont été bannis de l'Association canadienne de hockey amateur; leur situation est actuellement assez confuse. Mais, faut-il croire un seul instant que les meilleurs joueurs de ces équipes ne seront pas recrutés en juin par la Ligue nationale de hockey ou les autres équipes professionnelles? Leurs péchés leur seront remis aussitôt qu'ils auront été recrutés.

L'an dernier, et cette année, chaque équipe du Junior A a reçu \$9,000 de l'Association canadienne de hockey amateur; mais ce montant doit être réduit et, si je comprends bien, doit graduellement disparaître. Alors, on ne versera plus que \$3,000 par joueur repêché.

Ce projet était tellement ingénieux et peu coûteux qu'un des nouveaux propriétaires de la LNH a été abasourdi d'apprendre que les futures vedettes qu'il repêcherait ne lui coûteraient que \$40,000 par an; il a dit que ce montant ne suffirait pas à couvrir les frais d'amusement des dépisteurs au baseball.

A un moment donné l'entretien des camps d'entraînement coûtait en moyenne \$100,000 par an aux six équipes de la LNH. A ce compte-là, les professionnels devraient aujourd'hui verser au moins \$1,200,000 au hockey amateur. Mais combien placent-ils? La bagatelle de \$550,000, soit environ \$40,000 pour chaque équipe de la LNH. Je prétends, monsieur l'Orateur, que les anciens marchands d'esclaves n'avaient pas une marge de bénéfice pareille.

Le hockey a perdu de sa vogue au Canada ces dernières années; le nombre des ligues et des clubs a diminué à tel point qu'aujourd'hui, les 4 équipes professionnelles mises à

part, seuls les clubs du Junior A gardent le sport rentable. Mais pendant combien de temps pourront-ils tenir le coup devant les frais de plus en plus élevés, sans ou presque sans aide pour former des joueurs et sans personne pour partager les risques? Même l'ACHA qui a le toupet de donner des ordres sans rien investir et de prélever une part des profits ne pourra pas tenir longtemps.

Cicéron, dans son *De Officiis* a dit un jour de la justice qu'elle était indispensable dans la conduite des affaires. Il écrivait également que la bonne foi est le fondement de la justice. Mais sommes-nous ici en présence de la justice? Si tel est le cas, elle penche fortement d'un côté.

Il ne s'agit pas ici d'un simple plaidoyer pour quelques équipes de calibre junior. Il s'agit d'un plaidoyer pour tous ceux qui travaillent dans le secteur du hockey amateur au Canada, ces hommes, ces garçons qui deviennent des Bobby Hull et des Bobby Orr. C'est également un plaidoyer pour une meilleure part des profits fantastiques dont profite le hockey par la télévision et l'expansion vers les États-Unis. Peut-être que le Canada ne peut faire payer la neige qu'il exporte aux États-Unis, mais nous pouvons et devrions faire payer pour les joueurs que nous formons.

A l'heure actuelle, une enquête est en cours sur le sport amateur au Canada. Si le ministre avait nommé dans ce groupe de travail des gens qui savent faire la différence entre une paire de bottes et une paire de mocassins, peut-être alors l'entente entre l'Association canadienne de hockey amateur et la Ligue Nationale de hockey viendraient en premier lieu sur sa liste de priorités, suivie de l'infâme système qui consiste à inscrire dès leur jeune âge les jeunes joueurs.

[Français]

**M. Rosaire Gendron (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, au début de ses remarques, l'honorable député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) disait que si le ministre s'intéressait davantage à ce grave problème, il serait à la Chambre.

Je crois bien que l'honorable député reconnaîtra que l'absence du ministre est nettement justifiée, étant donné qu'il s'acquitte de ses fonctions de président et hôte de la conférence fédérale-provinciale sur le bien-être, actuellement en cours.

De plus, je voudrais citer ces paroles d'un poète «Sur des airs anciens, faisons des chants nouveaux», car j'ai répondu à une question semblable de l'honorable député d'Hamilton-Wentworth (M. Gibson) le 16 décembre dernier.

Peut-être serait-il bon que je réfère l'honorable député au discours que le ministre a